



Intervention de Valérie Pécresse

Clôture du colloque de la Conférence des présidents d'université

« Une ambition, la Licence »

Mesdames et Messieurs,

« Une ambition, la Licence » : on n'aurait pu imaginer meilleur témoignage de la fierté retrouvée des universités française que le thème que vous avez choisi pour ce colloque annuel.

*** L'université française ne sera plus jamais la même ***

Souvenons-nous. Il y a 4 ans encore, notre université était en proie au doute. Confrontée à des classements internationaux qui la passaient quasiment sous silence, elle doutait de son rang. Faute de moyens, faute de réforme aussi, elle doutait de sa place dans la société française et se sentait parfois mal-aimée.

Ce ne sont pourtant pas les forces qui lui manquaient Les talents scientifiques et pédagogiques étaient là. Année après année, les prix internationaux décernés à nos enseignants-chercheurs le prouvaient, et l'immense défi de la démocratisation universitaire était relevé par des équipes mobilisées sans relâche.

Non, ce n'étaient pas les énergies et les talents individuels qui faisaient alors défaut à l'université française. C'était la confiance, cette confiance collective qui porte les institutions lorsqu'elles savent qu'elles ont un rôle social majeur à jouer et les moyens d'y faire face.

Et ce qui a tout changé, il y a 4 ans, c'est l'élection d'un Président de la République qui avait placé la confiance dans l'université au cœur de son projet pour la France. Avec l'autonomie tout d'abord : rendre nos établissements maîtres de leur destin, c'était parier sur la capacité d'initiative de la communauté universitaire. C'était libérer ces énergies et permettre à ces talents de s'affirmer en portant une vraie stratégie et une nouvelle ambition pour chacune de nos universités, en lien avec leurs territoires.

Et cette confiance retrouvée dans l'université, elle s'est aussi manifestée par un effort budgétaire sans précédent, à la hauteur de la rupture que constituait l'autonomie. En 5 ans, la France aura investi 9 milliards d'euros supplémentaires dans son enseignement supérieur et sa recherche, sans compter les 5 milliards d'euros de l'Opération Campus.

Aujourd'hui, vous le constatez avec moi : le temps où notre pays semblait faire l'impasse sur son université est révolu. Les investissements d'avenir sont venus en apporter une démonstration supplémentaire: non seulement ils ont confirmé la priorité absolue donnée à l'enseignement supérieur et à la recherche, en leur réservant 22 milliards d'euros ; mais ils ont rendu plus visibles encore les bénéfices de l'autonomie, qui a permis à nos universités et à nos enseignants-chercheurs d'avoir toutes les audaces et de jouer pleinement le jeu de la créativité, de l'émulation et de l'excellence.

Et les résultats des premières vagues d'appels à projet ont consacré l'émergence de cette nouvelle université, une université décomplexée qui n'hésite pas à multiplier les partenariats, que ce soit avec d'autres établissements ou avec le monde économique, et à proposer de nouvelles formations, radicalement innovantes.

Alors, oui, Mesdames et Messieurs, 4 ans après le lancement de cette refondation que nous conduisons ensemble, chacun peut le constater : **l'université française ne sera plus jamais la même.**

*** Les initiatives pédagogiques : la réponse à la sélection par l'échec ***

Pour une raison très simple : c'est que l'autonomie a transformé de fond en comble notre manière de répondre aux grands défis qui s'offrent à notre système universitaire. Et la Licence en est peut-être le plus bel exemple.

Chacun le sait, la question du 1^{er} cycle est une question cruciale. Ce qui s'y joue, c'est en effet l'attractivité de nos universités, leur capacité à attirer les bacheliers pour qu'ils y rencontrent nos meilleurs professeurs, au plus près de la recherche en train de se faire.

La Licence ne peut pas être un diplôme universitaire parmi d'autres. C'est le socle de tout l'édifice, c'est le point d'entrée naturel dans l'université. Il n'y a pas d'université forte sans une licence forte. Et c'est pourquoi le plan « Réussir en Licence » s'est imposé comme le complément naturel de l'autonomie : parce que le premier terrain où devait se déployer la créativité et les libertés nouvelles des universités, c'était celui de la formation, c'était celui du premier cycle.

Et chacun peut le constater : les universités ont répondu présentes. Partout, les initiatives se sont multipliées et les étudiants en sont les premiers bénéficiaires. : ils sont désormais accueillis et guidés à leur entrée dans le supérieur. De même, ils sont de plus en plus nombreux à bénéficier de cursus personnalisés : dans toutes les universités, ou peu s'en faut, on propose à présent aux étudiant les plus fragiles un accompagnement renforcé, avec des modules de remise à niveau qui leur donneront toutes les chances de réussir. Quant aux doubles diplômes et aux cursus innovants, ils se multiplient également et ne cessent d'attirer de nouveaux étudiants.

Et les résultats sont là : en 2009, pour la première fois, les bacheliers ont été plus nombreux à s'inscrire en Licence. L'université change et les lycéens se passent désormais le mot : c'est une excellente nouvelle.

Et je veux saluer votre engagement et celui des vos équipes pédagogiques, Mesdames et Messieurs les Présidents, dans ce grand et beau chantier. Vous avez su faire la preuve que l'université avait en son sein l'énergie, le souffle et la confiance nécessaires pour redessiner les contours de la Licence et lui redonner tout son rayonnement.

Depuis des années, nous savions tous qu'il fallait faire évoluer la Licence. Mais les marges d'initiative de nos universités étaient trop faibles pour leur permettre de repenser leurs formations. Faute de pouvoir apporter des réponses dans nos établissements, nous nous trouvions du même coup prisonniers d'un faux débat sur le premier cycle qui opposait les formations sélectives aux formations non sélectives.

Avec l'autonomie, avec le plan « Réussir en Licence », nous avons montré ensemble, Mesdames et Messieurs les Présidents, que ce débat était un faux débat. Et que la vraie réponse, c'était de libérer les initiatives dans vos établissements et de vous donner les moyens de vous saisir de la question de l'attractivité des premiers cycles universitaires.

Et partout, un constat s'impose de lui-même : loin de s'opposer, les différents cursus de STS, d'IUT, de licence générale se complètent pour former une palette de formation où chaque étudiant pourra trouver sa voie de réussite, en utilisant chaque fois que nécessaire des passerelles conduisant d'un parcours à l'autre.

Nous avons de nombreux et très beaux exemples : je pense aux BTS en 18 mois qui accueillent dès la fin du premier semestre les étudiants qui prennent conscience qu'ils ont plus de chances de succès dans une formation très professionnalisante ; mais je pense aussi aux classes préparatoires qui tissent des liens avec l'université et ainsi se rapprochent deux univers que l'on avait trop tendance à juger comme étanches l'un à l'autre.

*** Approfondir l'orientation active et accompagner les bacheliers professionnels ***

Car l'enjeu, je le répète, c'est bien d'offrir à chaque jeune sa voie de réussite. A chaque profil, à chaque caractère, à chaque histoire son cursus. C'est notre objectif et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes donné les moyens, avec l'orientation active, d'informer et de guider les lycéens vers les filières où ils ont toutes les chances de réussir et de s'épanouir.

Monsieur le Président, vous venez d'évoquer la question de l'orientation des bacheliers professionnels, qui, après avoir obtenu leur diplôme en 3 ans au lieu de 4, seront sans doute plus nombreux à s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Comme vous, je crois que nous avons un devoir de vérité envers eux : oui, c'est dans les sections de techniciens supérieurs qu'ils ont le plus de chance de réussir. Et c'est la raison pour laquelle nous venons de lancer 65 expérimentations pour mieux les accueillir et les accompagner en STS.

Et parmi ces expérimentations, certaines ont une immense qualité : elles mettent à profit l'ancrage dans le secondaire des STS pour informer, guider et préparer les futurs bacheliers professionnels dès leurs années de lycée.

Je suis très attachée à la liberté de choix des lycéens et de leurs familles. Et je suis convaincue que l'ouverture de ses filières fait l'honneur de notre université. Mais je sais aussi qu'un bachelier professionnel n'a qu'une chance infime de réussir en Licence : s'il tente cette aventure, ce doit être en toute connaissance de cause.

Alors, bien sûr, pour que cette orientation active porte tous ses fruits, encore faut-il que les bacheliers professionnels puissent trouver leur place en BTS. Nous avons agi en ce sens, en garantissant l'inscription en STS à ceux d'entre eux qui obtiennent leur baccalauréat avec mention « bien » ou « très bien ». Certains proposent que ce droit soit élargi aux mentions « assez bien », nombreuses en séries professionnelles. Cette question, Monsieur le Président, me paraît mériter d'être débattue.

*** Plus de sécurité pour l'étudiant, plus de liberté pour les initiatives***

Et elle le mérite d'autant plus que depuis 4 ans, nous sommes passés, grâce aux initiatives qui ont vu le jour partout, de la **sélection par l'échec à la sélection par la réussite**, en accompagnant les étudiants et en offrant de nouvelles perspectives à chacun d'eux, quel que soit son profil.

Ces avancées, nous devons à présent les consolider, les amplifier et les diffuser, pour garantir à tous les étudiants qu'ils bénéficieront de la dynamique lancée par le plan « Réussir en Licence ». C'est tout l'esprit du chantier que j'ai ouvert en décembre dernier autour de la « nouvelle Licence » et auquel je suis très heureuse de voir aujourd'hui la CPU apporter une contribution très forte.

Cette nouvelle Licence, qui verra le jour à la rentrée universitaire 2012, nous en voyons les contours commencer à se dessiner, autour de deux principes inséparables : le premier, c'est plus de sécurité pour nos étudiants ; et le second, c'est plus de liberté pour les équipes pédagogiques.

Plus de sécurité pour les étudiants, car la personnalisation des cursus doit devenir un acquis pour chacun d'eux. Et plus de liberté pour les équipes pédagogiques, parce qu'on ne répondra pas aux besoins de chaque étudiant en enfermant nos universités dans une vision figée et uniforme des différents cursus.

L'innovation pédagogique est la clef de l'attractivité de la nouvelle Licence. C'est pourquoi je souhaite aujourd'hui graver dans le marbre les dispositifs que vous avez inventés et expérimentés, avec vos équipes, tout au long des 4 dernières années, mais aussi ouvrir de nouveaux espaces de liberté pour nos enseignants-chercheurs.

Car cette nouvelle Licence, nous la construisons ensemble, avec un même souci : renforcer l'accompagnement des étudiants et conforter l'affirmation d'un modèle universitaire de formation, qui conjugue exigence académique et professionnalisation.

C'est ce que vous avez fait, Mesdames et Messieurs les Présidents, en insistant sur le lien entre formation et recherche. A mes yeux, il s'agit là d'une question essentielle, parce qu'elle engage non seulement l'identité de l'université, mais aussi la force de son modèle pédagogique.

Car ce qui distingue radicalement l'université des autres établissements d'enseignement supérieur, c'est que l'on y fait plus que transmettre des savoirs : on y est aussi confronté au savoir en train de se faire, un savoir qui est tout à la fois établi et encore provisoire, parce qu'il s'inscrit dans une méthode qui a fait de la remise en cause permanente son principe.

Et je crois qu'il faut en tirer toutes les conséquences, en prenant pleinement en compte, dans la construction de nos formations, la découverte progressive de la recherche : l'initiation à la démarche scientifique, la culture du doute, le recul critique vis-à-vis des savoirs et des disciplines constituées, tout cela doit faire partie du bagage de chaque étudiant. Ces « têtes bien faites » chères à Montaigne, beaucoup en parlent, mais c'est à l'université qu'elles voient le jour.

J'en ai la conviction, sur ce point aussi, avec vos équipes, vous devez pouvoir innover et proposer de nouvelles approches pédagogiques, avec, pourquoi pas, un temps consacré à l'expérimentation ou à la préparation d'un premier travail de recherche autonome.

Car c'est en pariant sur l'innovation pédagogique que vous bâtirez au sein de vos établissements les parcours d'excellence de demain : les doubles diplômes, les parcours pluridisciplinaires, les classes préparatoires, qui donneront une nouvelle ambition à votre offre de formation.

Vous le savez, je plaide pour que vos innovations pédagogiques soient reconnues et soutenues dans le cadre des Investissements d'avenir. Car investir dans l'avenir, c'est aussi permettre l'essor d'une formation de qualité, qui se fait au plus près de la science en marche. Je compte sur votre mobilisation personnelle et celle de vos équipes pour m'aider à concevoir ce qui pourrait être le nouveau volet des Investissements d'avenir : celui de l'excellence pédagogique.

Alors, bien sûr, il faut mettre l'imagination au pouvoir, comme toujours, oser la différenciation et la personnalisation des parcours bien sûr ! Mais il faut aussi que cela se dise, que cela se sache ; et que le contrat pédagogique soit clair, à la fois pour les étudiants et leurs familles mais aussi pour les futurs employeurs de vos diplômés.

Et c'est pourquoi, au cœur de concertation sur la nouvelle licence, j'ai souhaité placer l'élaboration de référentiels par grands champs disciplinaires, pour rendre visibles et lisibles par tous les connaissances et les compétences qui auront été acquises par un diplômé de Licence.

Ces référentiels, je souhaite qu'ils restent en nombre raisonnable, pour respecter l'identité des grands domaines du savoir, sans pour autant enserrer les équipes pédagogiques dans un moule stérilisant. Car

l'esprit d'un référentiel, ce n'est pas de prédéterminer des contenus ou une organisation, mais bien de libérer les initiatives en définissant l'horizon et les objectifs d'une formation.

En somme, avec les référentiels, nous allons définir ensemble les résultats que nous voulons atteindre et non pas les moyens. Et c'est pourquoi je tiens à ce que la concertation avec la communauté universitaire soit aussi approfondie que possible : d'ici la fin du mois de juin, je souhaite que nous ayons tracé ensemble le visage de la nouvelle licence, tout en poursuivant la réflexion durant l'été sur tel ou tel référentiel chaque fois que cela se révélera nécessaire.

*** Transmettre plus, accompagner mieux et professionnaliser mieux ***

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs les Présidents, le cœur du chantier de la nouvelle Licence, ce sont les résultats que nous voulons atteindre. Et c'est autour de ces objectifs que nous parachèverons la dynamique du plan « Réussir en Licence ».

Le premier de ces objectifs, c'est **transmettre plus**. Parce qu'au cœur du modèle universitaire, il y a l'exigence académique. Et concrètement, je le disais à l'instant, cela signifie poser par exemple la question de la place de la recherche, mais aussi celle de la pluridisciplinarité dans chaque grand champs de formation.

Je pense bien sûr à la première année de Licence, où l'ouverture des enseignements joue un rôle majeur dans la réussite des étudiants en leur permettant de mûrir leur orientation. Mais cela va beaucoup plus loin : cela veut dire aussi s'interroger sur la culture générale que l'on attend de chaque étudiant, une culture qui lui permettra à un moment donné de se spécialiser sans pour autant se couper des autres disciplines. Cette question, elle me semble essentielle et elle doit recevoir une réponse dans chacun des grands champs du savoir.

Transmettre plus, C'est assumer qu'il y a un seuil horaire minimal en deçà duquel il n'est pas raisonnable de penser que nos étudiants sont suffisamment et bien formés. Aujourd'hui, nous savons tous que d'une discipline à l'autre ou d'une université à l'autre, on est très loin d'offrir un volume d'enseignement comparable à tous les étudiants. Qu'il y ait des variations est chose normale : la part faite au travail personnel, la forme et l'intensité des cours, tout cela relève de choix pédagogiques qui vous reviennent.

Nous pouvons différencier et personnaliser les rythmes, assumer que tous les étudiants n'ont pas besoin du même nombre de semestres pour obtenir leur diplôme de licence, mais mon devoir comme ministre, c'est de garantir à tous qu'ils auront accès à une formation exigeante, qui leur donnera les clefs pour réussir.

C'est pourquoi cette question du seuil horaire minimal, nous devons l'aborder sans tabou et en définir ensemble le niveau : est-ce 400 heures par an ? Est-ce 500 heures ? Nous devons en débattre en toute franchise, en abordant aussi la question des moyens nécessaires pour renforcer encore nos formations.

Et je crois que nous pourrions en débattre d'autant plus librement qu'avec le plan « Réussir en Licence », l'année universitaire s'est allongée, pour le plus grand bénéfice des étudiants. **Avec à la clef des avancées majeures au service du deuxième objectif de la nouvelle Licence : accompagner mieux.**

Et cela veut dire réduire la taille des groupes ou remettre à niveau les étudiants fragiles. Et accompagner mieux, c'est également poser la question de l'évaluation, pour une raison très simple : c'est qu'elle joue un rôle pédagogique déterminant. Je pense en particulier au **contrôle continu**, qui permet non seulement de repérer rapidement les étudiants qui connaissent des difficultés, mais qui amène aussi chacun de nos jeunes à mesurer sa progression et à organiser différemment son travail. Et pour les enseignants-chercheurs eux-mêmes, une évaluation régulière fournit de vrais points de repères.

Nombreuses sont les universités qui ont augmenté la part de contrôle continu au cours des 4 dernières années. Nombreuses sont également celles qui s'interrogent sur les notes éliminatoires ou sur les

compensations. **Il me semble que ces questions méritent donc une réflexion approfondie**, pour que nous puissions esquisser un bon équilibre dans les modalités d'évaluation tout en respectant l'autonomie pédagogique des établissements.

Troisième objectif, professionnaliser mieux, pour faire de la Licence un diplôme qui soit à la fois un passeport pour la poursuite d'études et pour l'emploi. Et là encore, beaucoup d'initiatives ont été prises, pour renforcer les compétences de nos étudiants. Je pense en particulier à la place des langues vivantes, qui font parti du bagage intellectuel et professionnel que la nation doit garantir à chacun de ses jeunes.

Mais professionnaliser mieux, cela ne veut pas seulement dire renforcer les enseignements en langue ou en informatique. Cela signifie aussi affirmer un modèle pédagogique qui cultive plus encore qu'aujourd'hui des compétences indispensables dans la vie professionnelle : l'autonomie, bien sûr, mais aussi la capacité à travailler en équipe, à s'exprimer en public, à débattre, à conduire un projet de bout en bout. Là encore, ce sont de nouveaux espaces qui s'ouvrent aux équipes pédagogiques, des espaces où elles pourront innover encore et toujours.

Ce sont de nouvelles possibilités et de nouveaux horizons que nous ouvriront ainsi à nos étudiants, en veillant non seulement à ce qu'ils soient armés pour la vie professionnelle, mais aussi en les aidant à mûrir leur projet d'avenir dès leurs premières années dans le supérieur.

Et dans cette maturation, les stages jouent un rôle majeur. Cette première expérience professionnelle est en effet cruciale pour permettre à nos étudiants de tester la solidité de leur vocation, de mieux mesurer leurs capacités et de prendre confiance en eux.

Alors, bien sûr, ces stages doivent s'inscrire dans la logique d'un cursus. Et ils doivent faire l'objet d'un véritable suivi, dans l'entreprise comme à l'université. Les rendre obligatoires pour tous est sans doute prématuré. **Mais je crois qu'il est souhaitable de les autoriser, c'est à dire d'offrir la possibilité à tout étudiant qui le souhaite de faire un stage au cours de sa Licence.** Parce que certains étudiants volontaires se heurtent aujourd'hui à des interdictions administratives qui me paraissent absurdes, mais aussi parce que cette faculté, si elle est effectivement garantie, contribuera aussi à faire changer nos étudiants de regard sur leur formation et sur leur avenir.

*

Mesdames et Messieurs les Présidents, à mes yeux, la nouvelle Licence ne parachèvera pas seulement 5 années d'évolution. Elle marquera aussi un nouveau commencement : car plus que jamais, nos universités pourront multiplier les initiatives pour faire vivre un modèle de formation qui aura été construit et pensé avec et pour des établissements autonomes.

A la rentrée 2012, l'an I de la nouvelle Licence sera encore et toujours placé sous le signe de l'innovation pédagogique. Et pour le garantir, je crois que nous devons réfléchir ensemble pour permettre aux investissements d'avenir de venir stimuler et accompagner le développement de cursus radicalement originaux, qui ne demandent qu'à voir le jour.

Car redécouvrir la Licence, lui redonner son attractivité et sa vraie richesse, ce n'est pas seulement une ambition pour l'université française. C'est aussi une ambition pour notre jeunesse, une jeunesse qui mérite qu'ensemble nous fassions encore et toujours mieux pour lui offrir les clefs de son avenir.

Je vous remercie.